

COMMUNIQUE DE PRESSE



Bertrand PANCHER

Député-Maire de la Meuse

Vice-Président en charge des Politiques Environnementales de l'UDI

Responsable du « Pôle Écologie » de l'UDI

Membre de la Commission du Développement Durable

et de l'Aménagement du Territoire

Paris, le 20 janvier 2015

Projet de LGV Lyon-Turin : stop à une nouvelle gabegie!

Nicolas Hulot vient de mettre en garde le Gouvernement contre les dangers de la LGV Lyon-Turin et hier le groupe Europe-Ecologie-Les-Verts s'est à son tour insurgé contre ce projet. Bertrand Pancher, Député de la Meuse et Vice-Président en charge des Politiques Environnementales de l'UDI, tient lui aussi à souligner l'inconséquence financière de ce projet, dont le coût a été une nouvelle fois épinglé par un rapport de la Cour des Comptes en octobre dernier.

La Commission Mobilité 21, dont était membre Bertrand Pancher, avait pourtant listé l'ensemble des infrastructures prioritaires pour le développement de notre territoire. Mais le Gouvernement semble se faire un plaisir de prendre systématiquement le contre-pied des préconisations de cette commission, pour mettre en avant des projets au coût pharaonique et à l'intérêt plus que discutable.

La semaine passée déjà, Bertrand Pancher dénonçait la signature de la déclaration d'utilité publique de la ligne LGV Poitiers-Limoges, qui figurait parmi les « secondes priorités » du rapport de la Commission Mobilité 21 et dont la Cour des comptes avait, là aussi, souligné la faible rentabilité...

Or, c'est ce même Gouvernement qui, en renonçant à l'Ecotaxe, a privé le budget de l'AFFIT (Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France) et par conséquent nos infrastructures et notre réseau du budget indispensable à son développement et à son entretien. Un comble !

Aussi, Bertrand Pancher tient à nouveau à tirer le signal d'alarme. La LGV Lyon-Turin ne représente rien d'autre qu'une nouvelle gabegie. Pire, il reflète à nouveau l'incapacité du Gouvernement à tenir compte des priorités en matière de développement, d'entretien et de sécurisation des infrastructures existantes.